

**RAPPORT DU PRÉSIDENT À LA COMMISSION**



## RAPPORT DU PRÉSIDENT À LA COMMISSION

Les réunions de trois groupes de travail du Comité scientifique et de leurs sous-groupes et ateliers ont eu lieu pendant la période d'intersession ; le paragraphe 1.8 de SC-CAMLR-XXIX est consacré à ces réunions.

2. Le ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, l'Office australien de gestion des pêcheries, le département des Affaires environnementales de l'Afrique du Sud, ainsi que le Partenariat pour les pêches africaines, par le biais du programme « Non à la pêche illégale », et le secrétariat de la CCAMLR ont collaboré à l'organisation, au Cap (Afrique du Sud), en août, d'un atelier visant à renforcer la capacité des nations africaines de lutter contre la pêche INN.

3. Pendant la saison 2009/10, 77 contrôleurs ont été désignés dans le cadre du système de contrôle de la CCAMLR par l'Australie, le Chili, la France, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Les 10 contrôles en mer ayant fait l'objet d'un compte rendu ont tous été réalisés par des contrôleurs désignés par le Royaume-Uni.

4. Tous les navires menant des opérations de pêche au poisson et quelques navires pêchant le krill dans la zone de la Convention en 2009/10 ont embarqué des observateurs scientifiques désignés par la CCAMLR (pour de plus amples informations, voir le paragraphe 10.1 du rapport principal).

5. Pendant la saison 2009/10, les membres de la CCAMLR ont participé activement à 14 pêcheries de la zone de la Convention. Les navires menant des opérations de pêche en vertu des mesures de conservation en vigueur en 2009/10 ont déclaré, au 24 septembre 2010, une capture totale de 196 390 tonnes de krill, 11 860 tonnes de légine, 378 tonnes de poisson des glaces et 22 tonnes de crabe. Plusieurs autres espèces faisaient partie des captures accessoires.

6. Le système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC) est opérationnel depuis 2000 et compte désormais la participation de deux Parties non contractantes à la CCAMLR : les Seychelles et Singapour, ainsi que trois États adhérents : le Canada, l'île Maurice et le Pérou. À ce jour, le secrétariat a reçu et traité environ 43 000 certificats de capture (à savoir, certificats de débarquement/transbordement, d'exportation et de réexportation).

7. Conformément à la demande de la Commission, le secrétariat a toujours recours à la certification électronique du SDC (E-SDC). Depuis janvier 2008, tous les Membres utilisent le format E-SDC.

8. Le système centralisé de suivi des navires (C-VMS) est toujours mis en œuvre conformément à la mesure de conservation (MC) 10-04. Depuis le début, 150 navires ont été suivis dans toutes les sous-zones et divisions, ainsi que sur une base volontaire, en dehors de la zone de la Convention.

9. Durant l'année, la Commission et le Comité scientifique ont été représentés par des observateurs à plusieurs réunions internationales (sections 13 et 14 du rapport principal ; SC-CAMLR-XXVIII, section 10).

10. Le président informe les Membres du départ imminent du secrétariat de la secrétaire générale de bureau, Rita Mendelson. Mme Mendelson a accumulé une mine d'informations liées à la CCAMLR et, à bien des égards, elle assure au sein du secrétariat, depuis huit ans, une fonction de mémoire institutionnelle de l'organisation. La Commission lui souhaite bonne chance et accueille Mme Maree Cowen, qui la remplacera.

11. Le président rappelle aux Membres que le Dr Denzil Miller a terminé son mandat de secrétaire exécutif en avril cette année. Il remercie D. Miller de son dévouement et de son engagement envers la CCAMLR pendant de nombreuses années. Il accueille M. Andrew Wright dans son mandat de secrétaire exécutif qu'il espère tant productif que satisfaisant.